

Avenant au contrat de rivière Cérou Vère - Septembre 2023



CONTRAT DE RIVIERE CEROU VERE II

AVENANT (2024-2026)



Syndicat Mixte de Bassin Cérou Vère

Plateau de la Gare – 81 640 Salles sur Cérou

05 63 36 45 58 – laurent.vergnes@cerouvere.fr

SOMMAIRE

RAPPEL DU CONTEXTE.....	1
RAPPEL DES OBJECTIFS DU CONTRAT.....	2
OBJET DE L'AVENANT	2
CONTENU DU CONTRAT DE RIVIERE ET DE SON AVENANT.....	3

PREMIERS ELEMENTS DE BILAN

BILAN TECHNIQUE.....	6
BILAN FINANCIER.....	24

FICHES ACTIONS DE L'AVENANT.....25

A1_RENFORCER LE SUIVI QUALITE DE L'EAU

B1.4A_ESS_EXPÉRIMENTATIONS

B1.5_PRESERVER ET RESTAURER LE RESEAU BOCAGER

B1.6_MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES

B1.7_MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES VERE

B1.8_RENFORCER LES ACCOMPAGNEMENTS AGRICOLES SUR LES TERRITOIRES

PRIORITAIRES

B1.9_PROMOUVOIR LES PRATIQUES AGRO ECOLOGIQUES

B1.10_DEVELOPPER DES GROUPES TECHNIQUES SUR LES TERRITOIRES PRIORITAIRES

B1.11_DEVELOPPER DES GROUPES FILIERES

B3.2C_ACCOMPAGNER L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE URBAIN

RAPPEL DU CONTEXTE

• LE TERRITOIRE

Le territoire du contrat couvre les bassins hydrographiques du Cérou et de la Vère pour une superficie totale de 828 km².

Il s'étend sur 84 communes (tout ou partie) dont essentiellement 75 communes : 71 dans le Tarn, 2 en Aveyron et 2 dans le Tarn et Garonne et concerne une population globale d'environ 40 000 habitants.

Le bassin Cérou Vère est découpé en :

- 27 masses d'eau superficielles (25 masses d'eau rivière et 2 masses d'eau lac), dont 22 ont un état écologique inférieur au bon état ; 1 seule a un état chimique mauvais.
- 3 masses d'eau souterraines dont une est inférieure au bon état d'un point de vue de la qualité chimique.

L'enjeu majeur sur le territoire est la reconquête du bon état des masses d'eau superficielles dégradées ainsi que le maintien du bon état des masses d'eau "préservées".

Le diagnostic du contrat de rivière a permis de cibler 4 territoires prioritaires pour ce présent contrat qui représentent 10 masses d'eau "dégradées". Une grande partie des actions se concentrent donc sur ces masses d'eau, c'est notamment le cas pour le volet agricole. D'autres masses d'eau peuvent être définies comme prioritaires pour d'autres actions (par exemple la préservation et la restauration des zones humides, le volet industriel...)

• LE SYNDICAT DE BASSIN CÉROU VÈRE

Le contrat de rivière Cérou Vère est porté par le syndicat mixte de bassin Cérou Vère (SMBCV). Toutes les EPCI-FP du bassin versant lui ont transféré les compétences GEMAPI et COMPLEMENTAIRES GEMAPI. Enfin, le Syndicat Mixte de Bassin Cérou Vère est reconnu EPAGE depuis le 17 juin 2022.

• LE CONTRAT DE RIVIÈRE CÉROU VÈRE 2022-2026

Le contrat a été établi sur la base de ses pièces constitutives (état des lieux, diagnostic, fiches actions) qui ont été finalisées et validées par le comité de rivière en date du 14 décembre 2021. Le dossier définitif du contrat a fait l'objet d'un agrément de la commission planification du comité de bassin du 7 avril 2022. Enfin, le contrat a été signé par les différents partenaires en date du 22 novembre 2022 à Castelnau de Montmiral

RAPPEL DES OBJECTIFS DU CONTRAT

• LES OBJECTIFS

L'objectif principal du contrat est la reconquête du bon état des masses d'eau dans un contexte d'adaptation au changement climatique en :

- Améliorant la qualité de l'eau
- Préservant et restaurant les fonctionnalités des cours d'eau et des milieux aquatiques et la biodiversité associée
- Optimisant la gestion quantitative
- En développant l'animation, la sensibilisation, la communication auprès des différents publics
- En s'associant à la structuration de la gouvernance à l'échelle du bassin Tarn – Aveyron

tout en maintenant les activités économiques du territoire, notamment l'agriculture et les usages liés à la ressource en eau notamment l'AEP, en intégrant les enjeux du changement climatique

OBJET DE L'AVENANT

L'OBJECTIF PRINCIPAL DE CET AVENANT EST DE RENFORCER LES ACTIONS ET LES ACCOMPAGNEMENTS AGRICOLES DU CONTRAT DE RIVIÈRE SUR LES TERRITOIRES PRIORITAIRES.

En effet, lors de la validation du contrat de rivière, les dispositifs d'accompagnement individuels des exploitants agricoles n'étaient pas validés dans le PSN. Un avenant agricole avait donc été programmé pour 2023 avec notamment pour objectif de réduire les pollutions diffuses issues des herbicides qui touchent les captages Grenelle de Fontbonne et Roucarié.

C'est pourquoi ce présent avenant compte 7 nouvelles fiches actions concernant pour 6 d'entre elles le volet agricole et 3 mises à jour de fiches actions dont l'une concerne directement le volet agricole, les deux autres concernent l'aménagement du territoire au travers de la plantation de haies et le suivi qualité des eaux.

CONTENU DU CONTRAT DE RIVIERE ET DE SON AVENANT

Volet

A :

LUTTE CONTRE
LES
POLLUTIONS

(7 fiches actions)

A1 : POURSUIVRE ET RENFORCER LE SUIVI QUALITÉ DES EAUX SUPERFICIELLES *Modifié*

A2 : RÉDUIRE LES POLLUTIONS DOMESTIQUES

A3 : VOLET AGRICOLE -->CF VOLET B1.4

A4 : RÉDUIRE LES POLLUTIONS INDUSTRIELLES

A4.1 : Suivi qualité eaux superficielles spécifique industriel et étude bilan suivis

A4.2 : Opérations eaux d'exhaure (suivi qualité eau et études travaux)

A4.3 : Opération Eaux des Zones Artisanales Economiques (ZAE)

Améliorer l'état
écologique et
chimique des eaux
superficielles

Satisfaire tous les
usages

Volet

B1 :

MILIEUX
AQUATIQUES
AGRO-
ÉCOLOGIE

(8 fiches actions)

B1.1 : PRÉSERVER ET RESTAURER LES COURS D'EAU

B1.2 : CONNAITRE, PRÉSERVER ET MIEUX GÉRER LES ZONES HUMIDES

B1.3 : PRÉSERVER ET PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

B1.4 : DÉVELOPPER DES PROGRAMMES D' ACTIONS AGRICOLES ET
FAVORISER LES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES

B1.4A : Le Céret-Céroc-Ségrassiès

B1.4A_Ess : Expérimentations *Modifié*

B1.4B : La Zère (y compris colmatage)

B1.4C : La Vère Amont

B1.4D : Sensibilisation à l'agroécologie

B1.5 : LES HAIES *Modifié*

B1.6 : MESURES AGRO ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES

B1.7 : MESURES AGRO ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES VERE

B1.8 : RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT AGRICOLE SUR LES TERRITOIRES
PRIORITAIRES

B1.9 : PROMOUVOIR L'AGRO-ÉCOLOGIE

B1.10 : DEVELOPPER DES GROUPES TECHNIQUES SUR LES TERRITOIRES
PRIORITAIRES

B1.11 : DEVELOPPER DES GROUPES FILIERES

Améliorer le
fonctionnement
écologique des
cours d'eau

Améliorer l'état
chimique des eaux
superficielles

Protéger et
restaurer les zones
humides

Adapter les pratiques
agricoles dans le
contexte du
changement
climatique

Préserver la
biodiversité

Concilier activités
agricoles et
préservation de l'eau
(qualité et quantité) et
des milieux
aquatiques.

Nouveau

Volet B2 : PREVENTION DES INONDATIONS
(2 fiches actions)

B2.1 : MISE EN ŒUVRE DU PAPI D'INTENTION

B2.2 : MISE EN ŒUVRE DU PAPI COMPLET

Mieux prévenir les inondations, alerter et communiquer

Protéger et restaurer les zones humides

Volet B3 : GESTION QUANTITATIVE
(4 fiches actions)

B3.1 : AMÉLIORER LES CONNAISSANCES SUR LES RESSOURCES ET LES PRÉLÈVEMENTS

B3.1a : Mieux connaître l'hydrologie des affluents et anticiper les impacts du changement climatique

B3.1b : Mieux connaître et optimiser la gestion des retenues artificielles à l'échelle d'un bassin versant

B3.2 : OPTIMISER LA GESTION QUANTITATIVE

B3.2a : Optimiser la gestion de la ressource (gestion des barrages)

B3.2b : Promouvoir les économies d'eau

B3.2c : Accompagner l'aménagement des espaces urbains

Conservés les régimes hydrologiques

Satisfaire tous les usages

Nouveau

Volet C : ANIMATION - COMMUNICATION - SENSIBILISATION
(6 fiches actions)

C1 : ANIMATION - SUIVI - ADMINISTRATION DES DONNÉES SUR L'EAU

C2 : COMMUNICATION - SENSIBILISATION - VALORISATION

C2.1 : Sensibiliser et accompagner les collectivités sur les enjeux de la gestion de l'eau

C2.2 : Sensibiliser, informer les collectivités sur les pratiques Zéro phyto et les valoriser

C2.3 : Sensibiliser et communiquer sur les enjeux de la gestion intégrée de l'eau

C2.4 : Valoriser les milieux aquatiques et promouvoir leur fonctionnalité

Valoriser et promouvoir une gestion durable, partagée et intégrée de la ressource en eau



CONTRAT DE RIVIERE CEROU VERE II

PREMIERS ELEMENTS DE BILAN (2022-2023)



Syndicat Mixte de Bassin Cérou Vère

Plateau de la Gare – 81 640 Salles sur Cérou

05 63 36 45 58 – laurent.vergnes@cerouvere.fr



- Améliorer l'état écologique et chimique des eaux superficielles
- Satisfaire tous les usages

Fiches Action	Indicateurs	Etat d'avancement	Prio	Zoom
A1 : Poursuivre et renforcer le suivi qualité des eaux superficielles				
AVENANT				
A1.1. Maintenir le réseau de suivi actuel	Nombre de stations suivies		1	<input type="checkbox"/>
A1.2. Suivre l'incidence des actions mises en œuvre pour la reconquête du bon état	Nombre de suivi / an		1	<input type="checkbox"/>
A1.3. Acquérir des connaissances sur la qualité des masses d'eau modélisées dans le SDAGE	Nombre de suivi / an		2	<input type="checkbox"/>
A2 : Réduire les pollutions domestiques				
A2.1 : Résorber les deniers points noirs sur les masses d'eau en pression significative	Nb schémas réalisés		1	<input type="checkbox"/>
A2.2 : Agir sur les pressions domestiques présentes sur les ME avec un enjeu AEP et vérifier l'incidence domestique sur certaines autres ME	Nb opérations travaux Nb STEP réhabilitées Nb km réseaux réhabilité		1	<input type="checkbox"/>
A4 : Réduire les pollutions industrielles				
A4.1 : Suivi qualité eaux superficielles spécifique industriel et étude bilan suivis	Nombre suivis engagés / Nb de ME suivies Nb de stations créées / Nb de campagnes		1	<input type="checkbox"/>
A4.2 : Opérations eaux d'exhaure (suivi qualité eau et études travaux)	Nombre de stations de suivis créés / Nombre de campagne de prélèvement / Réalisation des travaux		1	<input type="checkbox"/>
A4.3 : Opération Eaux des Zones Artisanales Economiques (ZAE)	Nombre de stations créés/ Nombre de campagnes		1	<input type="checkbox"/>

	Achevé
	En cours
	Non engagé
	Engagé et continu dans le temps



- Améliorer l'état écologique et chimique des eaux superficielles
- Satisfaire tous les usages

Bilan Qualitatif

A1 : Poursuivre et renforcer le suivi qualité des eaux superficielles

- Les 25 stations de suivi qualité des eaux qui ont été mises en œuvre lors du "contrat Cérou Vère I" ont été reprises par l'AEAG jusqu'en 2023 (fin de la commande groupée de l'AEAG). 5 stations ont été abandonnées en 2023 par l'AEAG, afin de pérenniser le suivi, le SMBCV reprendra le suivi complet de ces 5 stations.
- il est nécessaire d'envisager la suite de ce suivi après cette date. Le suivi "pesticides" doit être complété pour la station 05122895 (le Cérét en aval de Sainte Gemme ; station située entre les 2 barrages - captages AEP grenelle)

A2 : Réduire les pollutions domestiques

- Les opérations majeures de résorption des pollutions domestiques concernent l'agglomération carmausine, le maître d'ouvrage principal est la régie assainissement du pôle des eaux carmausin ségala de la 3 CS. La régie va lancer son schéma d'assainissement sur les 22 communes de son territoire afin d'avoir une vision globale des opérations à mener. En parallèle, elle va porter pour le compte de ses communes le schéma pluvial qui est obligatoire dans ce type de démarche. De plus, le SMBCV a proposé aux 3 communes du carmausin et à la régie assainissement d'intégrer des dispositifs de collecte de déchets lors des opérations sur le pluvial pour éviter leur déversement dans les rivières.
- le suivi d'incidence organisé par le SATESE 81 des 6 stations a continué. Les autres points concernant notamment l'ANC n'ont pas encore été traités: bilan spanc. Une réflexion est en cours dans le cordais pour la prise en charge de l'assainissement collectif par la communauté de communes (4C).

A4 : Réduire les pollutions industrielles

- Le volet industriel du contrat cible en particulier les ZAE du carmausin marquées par les activités historiques (houillères). Après une rencontre organisée en mai 2022 par le SMBCV entre le Préfet du Tarn, ses services et les principaux maîtres d'ouvrages (SMAD, 3CS) des engagements réciproques ont été pris pour agir de concert sur le sujet. Des échanges entre le Préfet du Tarn et le SMAD devraient aboutir à un consensus permettant d'avoir une assistance des services de l'État compétents sur le volet minier (Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies (CGEIET), BRGM) pour engager les opérations de façon la plus efficiente possible sur la ZAE de la Tronquié. Le SMAD a continué son protocole de suivi qualité des eaux d'exhaure après traitement par le système existant. Cependant sur les autres ZAE, le niveau d'engagement de l'État (expertise, diagnostic impact sur masse d'eau, suivi qualité des eaux, programme d'actions) reste à clarifier. Les opérations sur le réseau pluvial et d'assainissement de la ZAE des ateliers centraux sont traitées dans le volet pollutions domestiques.

Les opérations politiquement et techniquement complexes et financièrement importantes commencent à émerger en ce début de contrat, elles ne se traduisent pas pour l'instant en engagement financier.



- Améliorer le fonctionnement écologique des cours d'eau
- Protéger et restaurer les zones humides
- Préserver la biodiversité

- Améliorer l'état chimique des eaux superficielles
- Concilier activités agricoles et préservation de l'eau (qualité et quantité) et des milieux aquatiques.
- Adapter les pratiques agricoles dans le contexte du changement climatique

Fiches Action	Indicateurs	Etat d'avancement	Prio	Zoom
B1.1 : Préserver et Restaurer les cours d'eau				
Mettre en oeuvre le PPG	Linéaire ripisylve restauré / Nombre d'embâcles enlevés/identifiés / Linéaire cours d'eau "restauré" / Linéaire cours d'eau mis en défens		1	<input type="checkbox"/>
B1.2 : Connaître, préserver et mieux gérer les zones humides				
a. Améliorer et compléter la connaissance actuelle des zones humides	Nb et surface de ZH inventoriées / Nb et surface de ZH priorités à restaurer ou préserver		1	<input checked="" type="checkbox"/>
b. Préserver, gérer durablement et restaurer les zones humides du territoire	Nb diagnostics réalisés et surface ZH concernée / Nb conventions de gestion signées et surface ZH concernée / Nb et surface ZH restaurées		1	<input type="checkbox"/>
c. Créer des Zones Humides Tampons	Nb ZH tampons créés		2	<input type="checkbox"/>
d. Sensibiliser aux enjeux de préservation des zones humides :			1	<input checked="" type="checkbox"/>
e. Restaurer et valoriser la zone humide "Vère Grésigne" :	Réalisation des travaux de restauration / Aménagements Nombre de panneaux réalisés		1	<input checked="" type="checkbox"/>
B1.3 : Préserver et protéger la biodiversité				
a. Mieux connaître les espèces présentes sur le bassin versant et les milieux auxquelles elles sont inféodées	Réalisation d'une synthèse		1	<input type="checkbox"/>
b. Connaître et suivre l'évolution des peuplements piscicoles	Nombre de pêches réalisées		1	<input checked="" type="checkbox"/>
c. Lutter contre la prolifération des espèces exotiques envahissantes			2	<input type="checkbox"/>

- Achevé
- En cours
- Non engagé
- Engagé et continu dans le temps



- Améliorer le fonctionnement écologique des cours d'eau
- Protéger et restaurer les zones humides
- Préserver la biodiversité

- Améliorer l'état chimique des eaux superficielles
- Concilier activités agricoles et préservation de l'eau (qualité et quantité) et des milieux aquatiques.
- Adapter les pratiques agricoles dans le contexte du changement climatique

Fiches Action	Indicateurs	Etat d'avancement	Prio	Zoom
B1.4a : Développer des programmes d'actions agricoles et favoriser les pratiques agro-écologiques - Céret-Céroc				
[B1.4a_Co1] : Favoriser la connaissance des enjeux du territoire et l'adhésion des agriculteurs à la démarche [B1.4a_Co2] : Favoriser l'intégration des enjeux du territoire par les conseillers	Nb de réunions d'informations organisées / Nb de journées "conseillers" organisées / Nb de participants		1	<input type="checkbox"/>
[B1.4a_Ind0] : Diagnostic agro-écologique global initial [B1.4a_Ind1] : Accompagnement technique individuel [B1.4a_Ind2] : Accompagnement stratégique	AVENANT		1	<input type="checkbox"/>
[B1.4a_Co3] : Sensibiliser, informer les agriculteurs	Nb de journées ou réunions d'info organisées / Nb d'articles diffusés / Nb de BdC réalisés / Nb d'agriculteurs mobilisé		1	<input type="checkbox"/>
[B1.4a_Co4] : Appuyer le suivi technique individuel	Nb de rencontres réalisées / Nb de restitution organisés / Nb d'agriculteurs mobilisés		1	<input type="checkbox"/>
[B1.4a_Co5] : Formations	Nb de formation proposée / Nb d'agriculteurs mobilisé		1	<input type="checkbox"/>
[B1.4a_Inv1] : Aide à l'acquisition de matériel	AVENANT		1	<input type="checkbox"/>
[B1.4a_Amè1à4] : des aménagements anti-érosifs ou agro-pastoraux			1	<input type="checkbox"/>
[B1.4a_Ana1à3] : des analyses			1	<input type="checkbox"/>
[B1.4a_Sem1] : des semences de couverts végétaux			1	<input type="checkbox"/>
MAEc	AVENANT		1	<input checked="" type="checkbox"/>
[B1.4a_Etu1] : approfondir les origines des teneurs élevées en nitrates sur le point le plus en amont du Céret Amont			1	<input type="checkbox"/>
[B1.4a_Etu2] : panorama des contrats ou cultures à valeur ajoutée et bas niveaux d'intrants du territoire			1	<input type="checkbox"/>
[B1.4a_Etu3] : Favoriser l'accès à du matériel spécifique			1	<input type="checkbox"/>
[B1.4a_Ess] : Essais			1	<input checked="" type="checkbox"/>



- Améliorer le fonctionnement écologique des cours d'eau
- Protéger et restaurer les zones humides
- Préserver la biodiversité

- Améliorer l'état chimique des eaux superficielles
- Concilier activités agricoles et préservation de l'eau (qualité et quantité) et des milieux aquatiques.
- Adapter les pratiques agricoles dans le contexte du changement climatique

Fiches Action	Indicateurs	Etat d'avancement	Prio	Détails
B1.4b : Développer des programmes d'actions agricoles et favoriser les pratiques agro-écologiques - Zère				
[B1.4b_Etu1] : Suivi du colmatage	Nb de mesures et de suivis réalisé / Rapport d'activité		1	<input type="checkbox"/>
[B1.4b_Etu2] : Mettre en place un protocole de suivi des eaux de drainage en lien avec les pratiques agricoles	Compte rendu annuel / Bilan technique / Nb de restitution		1	<input type="checkbox"/>
B1.4c : Développer des programmes d'actions agricoles et favoriser les pratiques agro-écologiques - Vère Amont				
a. Améliorer le diagnostic de territoire de cette grande masse d'eau	nb de prélèvements qualité réalisé / nb de station qualité créée / nb de diagnostics d'exploitation réalisé		1	<input checked="" type="checkbox"/>
b. Sensibiliser à l'agro-écologie	Nb de bdc, bdr, journées techniques...		2	<input type="checkbox"/>
c. Co-construire un programme d'actions	AVENANT		1	<input type="checkbox"/>
B1.4d : Sensibiliser à l'agroécologie				
Sensibiliser à l'agro-écologie	Nb d'animations réalisées Nb de communication diffusées réalisation guide du riverain		2	<input checked="" type="checkbox"/>
B1.5 : Préserver et restaurer le réseau bocager				
a. Accompagner les communes et les agriculteurs pour améliorer la gestion et l'entretien de l'existant	Nb de communes accompagnées Nb d'agriculteurs accompagnés		1	<input type="checkbox"/>
b. Sensibiliser les agriculteurs et les élus aux rôles et intérêts de la haie	Nb d'actions de sensibilisation organisée		1	<input checked="" type="checkbox"/>
c. Engager une réflexion autour du développement d'une filière locale de valorisation des résidus de taille ou branchages			2	<input type="checkbox"/>



- Améliorer le fonctionnement écologique des cours d'eau
- Protéger et restaurer les zones humides
- Préserver la biodiversité
- Améliorer l'état chimique des eaux superficielles
- Concilier activités agricoles et préservation de l'eau (qualité et quantité) et des milieux aquatiques.
- Adapter les pratiques agricoles dans le contexte du changement climatique

Bilan Qualitatif

- Les travaux liés au PPG sont en cours (PPG 2022 - 2027)
- Les actions concernant les Zones Humides ont bien démarré sous l'impulsion de l'inventaire et de l'appel à projet sur les territoires prioritaires. De plus, les avancées du projet de restauration de la Zone Humide Vère Grésigne (2.3ha) permettent de pouvoir espérer disposer d'un site pilote dans un délai assez proche. La sensibilisation autour de cette thématique a été forte.
- Concernant le volet agricole, les actions d'accompagnement individuel n'étant pas incluses dans le contrat (mais devant faire l'objet du présent avenant), il n'y a pas eu d'accompagnement individuel réalisé au cours de cette première année, si ce n'est le dépôt d'un PAEC (au vu des délais imposé) et la contractualisation en 2023 de 13 agriculteurs.
- Les principales actions menées en 2022/2023 au niveau agricole sont d'une part, le dépôt du PAEC, la coordination de la première tranche de contractualisation des MAEC et d'autre part, la réalisation du diagnostic de territoire Vère Amont (détaillé ci après).
- Des actions de sensibilisations ont également été menées en collectif (Bout de champs, diffusion de newsletter...)
- Enfin, les actions sur la préservation et restauration du bocage ont été engagées, aussi bien auprès des collectivités avec un bilan plutôt mitigé en termes de participation, qu'auprès des agriculteurs, avec l'élaboration d'une convention de partenariat avec Arbres et Paysages pour la mise en place d'un programme de plantation de haie (Cf Avenant)

La sensibilisation a été importante sur cette première tranche du contrat de rivière, quelles que soient les thématiques.

B1.2a Améliorer et compléter la connaissance actuelle des zones humides



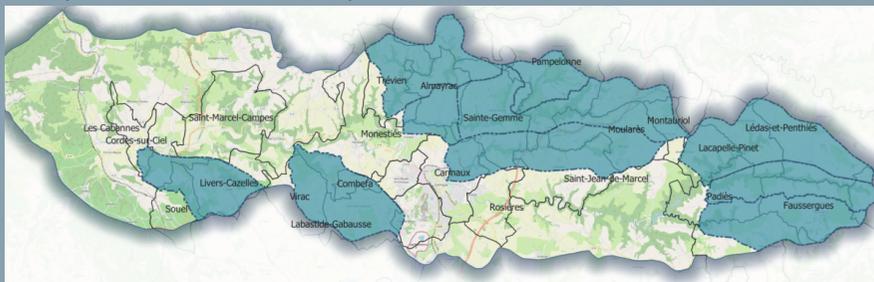
• Permettre la définition d'un programme d'action de restauration et de préservation de ces milieux, en lien avec le PPG et la transposition des actions de l'appel à projet

- Sensibiliser les agriculteurs et propriétaires, les élus
- Communiquer auprès de tous les publics sur les rôles des zones humides et sur les espèces qu'elles abritent
- Être intégré ou pris en compte dans les documents d'urbanisme

BILAN

2022/2023 :

• Réalisation de l'inventaire sur les territoires de l'appel à projet par l'ADASEA de l'Aveyron [10 masses d'eau] :



- 2 comités techniques (31/01/2023)
- Nb et surface ZH inventoriées

B1.2d Sensibiliser aux enjeux de préservation des zones humides



• Communiquer auprès de tous les publics sur les rôles des zones humides et sur les espèces qu'elles abritent

BILAN

2022 :

- Diffusion de plaquettes d'informations à destination des agriculteurs (rôles et enjeux des zones humides - accompagnements dans le cadre de l'appel à projet...)
- réunion d'informations sur l'Aurasse à destination des agriculteurs et des élus (01/09/2022)



2023 :

- 3 réunions d'information MAEc (y compris mesures ZH) (10 et 14/02/23) : 30 agriculteurs
- Newsletters, articles dans presse agricole, 1 plaquette d'informations sur les accompagnements
- 1 page dédiée aux ZH dans le guide du riverain
- 1 journée technique à destination des agriculteurs (octobre 2023)



INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

Entre mi-mars et fin septembre 2023, des opérateurs de terrain passeront sur les communes de

Lièrs-Castels, Les Cabannes, Cordes sur Ciel, Soust, Ste Gemme, Tréviennes, Pampelonne, St Jean de Marcel, Mirandol Bourgnouac, Montauriol, Leda et Penthiès, Lédarret, Saint Jean Delmas, Faussergues, Valence d'Albi, Padles pour recenser les prairies humides



Cette étude a pour objectifs :

- de disposer d'une base de données géoréférencées en vue de l'intégration des zones humides dans les documents d'urbanisme
- l'amélioration des connaissances sur le fonctionnement des écosystèmes aquatiques



Les zones humides abritent un tiers de genres d'insectes et constituent 20 fois et cent de pondsibles réservoirs de biodiversité

CONTACTS : SMCV : 05 63 36 45 58 - Adéosa 4CC : 05 65 73 76 76

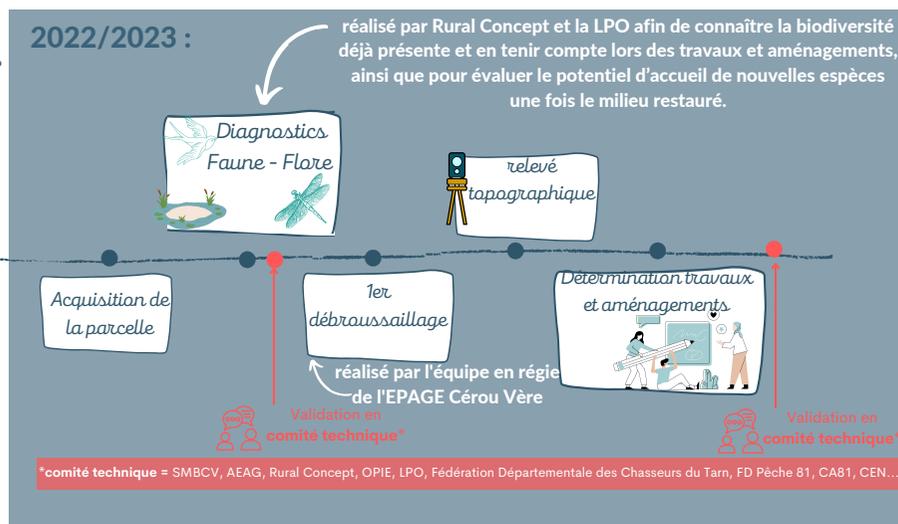


B1.2e Restaurer et valoriser la zone humide "Vère Grésigne" (2.3ha)



- retrouver les fonctionnalités de ce milieu
- l'aménager en partie
- l'ouvrir partiellement au public dans le but de valoriser ce milieu et de s'en servir comme un site pédagogique en l'intégrant dans un environnement paysager et écologique déjà existant et diversifié

BILAN



1ER DÉBROUSSAILLAGE CIBLÉ



B1.3b Connaître et suivre l'évolution des peuplements piscicoles



- suivre l'évolution des populations dans les cours d'eau déjà suivis. Ce suivi permet aussi d'évaluer l'impact des actions menées sur un territoire.
- connaître les peuplements piscicoles sur des cours d'eau peu ou pas suivis

BILAN

- 2022 :
- **3 pêches d'inventaire :**
 - sur le Céret au Cayla
 - sur le Céret à Valats
 - sur la Vère à Cahuzac
 - **1 pêche** sur le Cérou à Valarens dans le cadre du suivi pérenne
- 2023 :
- **3 pêches d'inventaire :**
 - sur le Bonan
 - sur l'Aurousse
 - sur l'Audoulou
 - **1 pêche** sur la Vère à Larroque dans le cadre du suivi pérenne



8 pêches au total / 6 cours d'eau différents dont 2 "nouveaux" cours d'eau.



Depuis 2022, un travail est également mené par la FD de pêche du Tarn, autour des écrevisses à pattes blanches. L'Epape Cérou Vère s'associe à la FD pour les prospections, les diagnostics et suivis (notamment assec et température) des cours d'eau où l'espèce a été identifiée.

B1.4a _Ess Mise en place d'expérimentations



- acquérir des références locales qui pourront être approfondies les années suivantes **en vue d'accompagner les agriculteurs du secteur**
- servir de support d'échanges, d'information des conseillers et agriculteurs du territoire sur la thématique des herbicides racinaires et du désherbage plus globalement
- favoriser les échanges entre les conseillers, les agriculteurs du territoire et des 2 bassins versants (en partenariat avec le BV Viaur et le LIA Transitions).

BILAN

2022 :

- 2 parcelles d'essais en maïs sur le BV du Céret + 1 essai maïs semence délocalisé à Fonlabour
- 1 visite technicien (08/07/2022)
- 1 synthèse technique

2023 :

- 2 parcelles d'essais en maïs (BV du Céret / BV de la Vère) + 1 essai maïs semence délocalisé à Fonlabour
- 1 visite technicien + agriculteur (10/07/2023)
- 1 synthèse technique



Modalité 6 :
ISARD 0,7 l/ha + CALLPRIME XTRA 0,2 l/ha
+ PAMPA 0,15 l/ha + BANVEL 0,2 l/ha +
0,5% H + 0,5% SFA



Modalité 7 :
CALLPRIME XTRA 0,2 l/ha + PAMPA 0,15 l/ha
+ BANVEL 0,2 l/ha + 0,5% SFA



Modalité 8 :
ISARD 0,7 l/ha + CAPRENO 0,2 l/ha + PAMPA
0,15 l/ha + BANVEL 0,2 l/ha



MAEc

Mesure Agro Environnementale

Nouveau



- Accompagner le changement de pratiques agricoles afin de répondre à des enjeux de reconquête des milieux
- Maintenir des pratiques favorables sources d'aménités environnementales là où il existe un risque de disparition ou d'évolution vers des pratiques moins vertueuses.
- accompagner des systèmes d'exploitation dans la voie de la performance économique, environnementale et sociale et dans leur projet de transition agro-écologique.

BILAN

2022 :

- Dépôt du PAEC Cérou Vère sur 4 territoires



2023 : 1ère tranche de contractualisation :

- 3 réunions d'information (10 et 14/02/23) : 30 agriculteurs
- Newsletters, articles dans presse agricole
- 13 diagnostics réalisés
- Contractualisation : 13 agriculteurs - 444 565 €

Mesures Systèmes

Mesures Localisées

TYPE de MAEC	Gestion de la fertilisation	Herbivores - Autonomie Fourragère		Total	Zones Humides	Surfaces Herbagères	Total
		niveau 2	niveau 3				
Nb de contrats	1 agriculteur	4 agriculteurs	4 agriculteurs	9	2 agriculteurs	3 agriculteurs	4
Surfaces contractualisées	25 ha	580 ha	110 ha	715 ha	9.4 ha	206 ha	216 ha
Montant aides annuel	3400 €/an	45000 €/an	23747 €/an	72147 €/an	1889 €/an	14 876 €/an	16766 €/an

Zoom sur certaines actions

B1.4c_a Améliorer le diagnostic de territoire de la Vère Amont



- identifier et catégoriser à la fois les problématiques et les sous bassins afin de prioriser les actions en termes de thématiques à traiter et de localisation si besoin.
- réaliser des enquêtes globales d'exploitations agricoles représentatives de la typologie du bassin versant pour améliorer les connaissances des pratiques mises en œuvre et alimenter un futur programme d'actions.

BILAN

2022 (en partenariat avec le GIP Transition) :

- Réalisation d'une typologie d'exploitation
- Réalisation d'une trame d'enquêtes
- Réalisation de 20 diagnostics d'exploitations
- Analyse et synthèse technique
- Présentation en comité technique



2023 (en partenariat avec le GIP Transition) :

- Restitution auprès des agriculteurs du territoire (02/02/23) : 30 agriculteurs présents
- Travail sur la construction d'un programme d'actions (Avenant)

B1.5b Sensibiliser les agriculteurs et les élus aux rôles et intérêts de la haie



- sensibiliser les différents publics aux rôles et intérêts de la haie

BILAN

2023 (en partenariat avec Arbres et Paysages Tarnais) :

- Organisation d'une 1/2 journée technique à destination des élus du bassin : une quinzaine de participants.

Présentation des rôles et intérêts de la haie - présentation des accompagnements proposés dans le cadre du contrat de rivière - visite de la ferme pilote de Virac (plantation de haie, agroforesterie - régénération naturelle...)



1/2 journée technique
16 mai 2023
14 heures

Eau et Haies
Les enjeux de la gestion du grand cycle de l'eau face au contexte de changement climatique

à destination des élus des bassins Cérou et Vère

Organisé par le SMCV en partenariat avec :





- Mieux prévenir les inondations, alerter et communiquer
- Protéger et restaurer les zones humides

Fiches Action	Etat d'avancement	Prio	Zoom
B2.1 : Mise en oeuvre du PAPI D'intention			
Axe 0 : L'animation du PAPI d'intention Action 0.1 : Pilotage et animation du PAPI d'intention			<input type="checkbox"/>
Axe 1 : L'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque Action 1.1 : Elaboration de documents d'information sur la prévention des risques d'inondation afin d'entretenir une culture du risque Action 1.2 : Engager des processus de retour d'expérience Action 1.3 : Mise en place d'un outil de gestion des données de la prévention des inondations Action 1.4 : Pose de repères de crue, et mise aux normes de l'existant Action 1.5 : Sensibiliser les agriculteurs aux inondations dans les bassins versants	    		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Axe 2 : Surveillance, prévision des crues et des inondations Action 2.1 : Etude préalable à la mise en oeuvre d'un système d'alerte de crue dans les bassins du Cérou et de la Vère			<input type="checkbox"/>
Axe 3 : Alerte et gestion de crise Action 3.1 : Aide à l'élaboration et l'actualisation des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) Action 3.2 : Mise en place d'une « Commission inondation » et animation	 		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans les documents d'urbanisme Action 4.1 : Intégration du risque dans les documents d'urbanisme et l'aménagement du territoire			<input type="checkbox"/>
Axe 5 : Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens Action 5.1 : Diagnostic de réduction de la vulnérabilité de l'habitat et des biens, et préconisations de mesures d'adaptation			<input type="checkbox"/>
Axe 6 : Gestion des écoulements Action 6.1 : Etude de faisabilité : Ralentissement dynamique, mobilisation des champs d'expansion de crue et des zones humides Action 6.2 : Etude de l'impact de la chaussée de Carmaux et proposition d'aménagement du Cérou et du Céroc dans la traversée de Carmaux	 		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
B2.2 : Mise en oeuvre du PAPI Complet			

-  Achevé
-  En cours
-  Non engagé
-  Engagé et continu dans le temps



- Mieux prévenir les inondations, alerter et communiquer
- Protéger et restaurer les zones humides

Bilan Qualitatif

Au regard du bilan du PAPI d'intention, jugé globalement positif, il apparait que l'ensemble des axes a été investi. De nombreuses opérations ont pu être conduites et de réelles avancées ont été obtenues : définition de la mise en place d'un système d'alerte de crue sur nos rivières, réalisation de diagnostics de vulnérabilité des biens et des personnes, actions de ralentissement des flux hydriques dans les bassins versants Cérou et Vère.

Certaines actions n'ont pu être engagées, faute de temps, avec des priorités mises sur les actions complexes. Ainsi, la « mise en place d'un outil de gestion de données de la prévention des inondations » (Action1.3), et « la sensibilisation des agriculteurs aux inondations » (Action 1.5) n'ont pas été réalisées, mais seront néanmoins inscrites pour une mise en oeuvre dans le PAPI complet.

Il convient toutefois de renforcer la dynamique instaurée sur le territoire au travers de ce programme, en prolongeant les actions de communication et sensibilisation engagées (pose de repère de crue, maquette, kakémonos, guide du riverain) au travers du prochain PAPI complet.

Enfin des actions favorisant la prise en compte de l'eau et donc des inondations dans l'aménagement du territoire, au travers des documents d'urbanisme notamment seront développées (via l'association du bassin versant Tarn - Aveyron notamment).



- Conserver les régimes hydrologiques
- Satisfaire tous les usages

Fiches Action	Indicateurs	Etat d'avancement	Prio	Zoom
B3.1 : Améliorer les connaissances sur les ressources et les prélèvements				
B3.1.a.a. Mise en place d'un réseau de suivi thermique	Nb de capteurs installés, évolution des valeurs statistiques de base : moyenne, médiane, min, max, évolution annuelle, interannuelle		1	<input checked="" type="checkbox"/>
B3.1.a.b. Mise en place d'un suivi des étiages (protocole ONDE)	Nb de stations suivies, Nb de sous bassins suivis		1	<input checked="" type="checkbox"/>
B3.1.a.c. Anticiper les impacts du changement climatique sur le bassin Cérou Vère et élaborer une stratégie pour mieux intégrer ces enjeux dans les actions du contrat	Réalisation de l'étude		1	<input type="checkbox"/>
B3.1.b. Mieux connaître et optimiser la gestion des retenues artificielles à l'échelle d'un bassin versant	Nb propriétaires rencontrés - nb de retenues équipées		1	<input type="checkbox"/>
B3.2 : Optimiser la gestion quantitative				
a. Optimiser la gestion de la ressource en eau	Réalisation de la réhausse de St Géraud nb de compteurs installés nb de parcelles de référence	 	1	<input type="checkbox"/>
b. Promouvoir les économies d'eau			1	<input type="checkbox"/>

- Achevé
- En cours
- Non engagé
- Engagé et continu dans le temps



- Conserver les régimes hydrologiques
- Satisfaire tous les usages

Bilan Qualitatif

- Les suivis prévus "température et assec" ont été enclenchés et ont même été étoffés dès 2023, avec l'intégration notamment de l'enjeu "écrevisses à pattes blanches"
- L'étude sur le changement climatique n'a pas été enclenchée, elle a été proposée à l'association de bassin versant Tarn Aveyron pour avoir une échelle hydrographique pertinente, mais les élus de l'association et l'agence de l'eau ont pour l'instant préféré ajourner cette proposition.
- L'approfondissement des données concernant les plans d'eau va être envisagé dès 2024.
- Les actions concernant les barrages
 - Réhausse du barrage de Saint Géraud : le calendrier prévisionnel établi dans le cadre du contrat de rivière n'a pas pu être respecté. Le dépôt du Dossier d'Autorisation Environnementale en 2021 n'a finalement été effectuée qu'au mois de mai 2022. L'instruction du dossier par les services de l'Etat a donné lieu à de nombreuses remarques sur la forme et le fond qu'il a été nécessaire de traiter pour s'assurer de la complétude du dossier. Ainsi, l'Institution a notamment dû engager de nouvelles études pour y répondre (Etudes faune/flore, études ondes stationnaires, actualisation du dossier pour un montant d'environ 50 000 €) . Un nouveau dépôt de dossier a été effectué en août 2023. Ce dernier est lui aussi sujet à de nouvelles demandes de compléments qui n'ont pas encore été traitées à ce jour. Le lancement des travaux reste attendu pour l'automne 2024.
 - S'agissant de Fourogue, la mise en place de la supervision permettant le suivi du niveau du barrage, l'ouverture des vannes à distance a largement contribué à l'amélioration de la gestion de l'ouvrage. En parallèle, **25 compteurs** communicants ont été acquis en 2022 et installés pour la campagne d'irrigation 2023 sur la Vère. Avec la mise en place de la supervision, le pilotage du soutien d'étiage de la campagne 2023 a largement été optimisé et permis de suivre quotidiennement les débits pompés (Montant de 78 000 €).
- Concernant les actions de promotion des économies d'eau, les expérimentations menées par RAGT Semences sont en cours (pluriannuelles) et donneront lieu à une analyse bilan mais la possibilité d'économiser plusieurs tours d'eau en fin de cycle sur le maïs semence semble se confirmer.
- Les actions de sensibilisation à destination des collectivités, notamment à travers la désimperméabilisation ont été initiées et doivent être développées en partenariat avec les structures du territoire (notamment association bassin versant Tarn Aveyron, PETR, CAUE, ..) dans le cadre du présent avenant. Dans la principale zone urbaine du territoire à savoir la commune de Carmaux, une première tranche de travaux de désimperméabilisation est programmée, les autres tranches sont en cours d'élaboration. Une sensibilisation des autres communes est prévue.

Zoom sur certaines actions

B3.1.a.a Mise en place d'un réseau de suivi thermique

- Mieux appréhender le régime thermique des cours d'eau du territoire notamment pendant la période d'étiage.
- Mieux comprendre l'influence de ce paramètre sur les résultats biologiques obtenus dans le cadre du suivi des masses d'eau, notamment sur le compartiment poisson.
- Détecter des assecs éventuels sur les masses d'eau instrumentées

BILAN

2022 :

- 14 thermographes installés
- 6 cours d'eau suivis

2023 :

- 7 nouveaux thermographes installés
- 4 cours d'eau suivis



MAEc Mise en place d'un suivi des étiages



- Comprendre le fonctionnement hydrologique de certains cours d'eau à l'étiage en l'absence de stations de suivi hydrométrique
- Observer, quantifier les assecs (notamment en terme de durée) sur les masses d'eau ciblées, en lien avec la pluviométrie
- Relier le cas échéant ses observations avec les résultats de suivi biologique, IPR notamment, qui entraîne le déclassement des masses d'eau.
- Compléter les données de suivi thermique mis en place sur les ME prioritaires

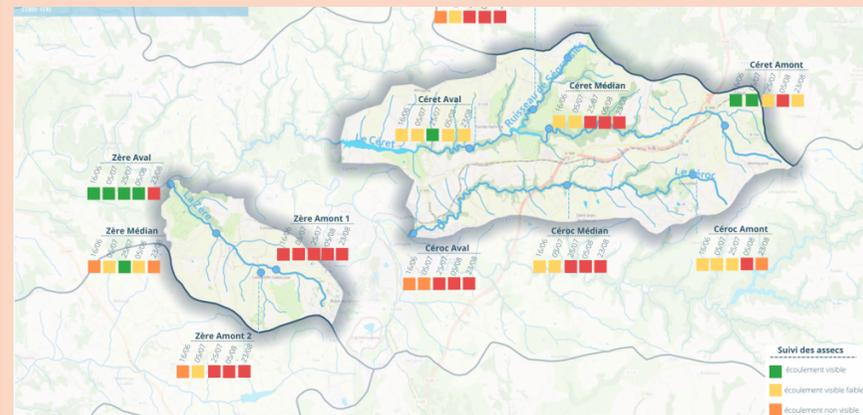
BILAN

2022 :

- 14 points de suivis
- 5 cours d'eau
- 10 relevés dans l'année

2023 :

- 24 points de suivis
- 10 cours d'eau
- 10 relevés dans l'année





- Valoriser et promouvoir une gestion durable, partagée et intégrée de la ressource en eau

Fiches Action	Indicateurs	Etat d'avancement	Prio	Zoom
C1 : Animation - suivi - administration des données sur l'eau				
<p>C1.1 Animation-suivi-évaluation-bilan du contrat de rivière et de la politique de gestion intégrée de l'eau à l'échelle du territoire</p> <p>C1.2 Administration des données sur l'eau : SIG et base de données sur l'eau</p> <p>C1.3 Animation territoriale espace rural et agro-écologie</p> <p>C1.4 Mission de suivi gestion de milieux aquatiques</p> <p>C1.5 Mission prévention des inondations</p>	Nb jours d'animation par thématique, Nb COFIL thématiques réalisés, Nb de participants aux Copil / invités		1	<input type="checkbox"/>
C2 : Communication - Sensibilisation - Valorisation				
C2.1 : Sensibiliser et accompagner les collectivités sur les enjeux de la gestion de l'eau	Nb de journées réalisées, nb de communes informées, nb de bilans d'opérations diffusés, nb d'outils créés		1	<input checked="" type="checkbox"/>
C2.2 : Sensibiliser, informer les collectivités sur les pratiques Zéro phyto et les valoriser	Nb de communes labellisées, nb de formations réalisées		2	<input type="checkbox"/>
C2.3 : Sensibiliser et communiquer sur les enjeux de la gestion intégrée de l'eau	Nb de classes accompagnées, nb d'animations réalisées, nb d'articles diffusés, nb de newsletter diffusées...		2	<input checked="" type="checkbox"/>
C2.4 : Valoriser les milieux aquatiques et promouvoir leur fonctionnalité			2	<input type="checkbox"/>

- Achevé
- En cours
- Non engagé
- Engagé et continu dans le temps



- Valoriser et promouvoir une gestion durable, partagée et intégrée de la ressource en eau

Bilan Qualitatif

- Les actions d'animation - sensibilisation ont été importantes en ce début de contrat. En effet il s'agit d'une phase indispensable avant toute mise en oeuvre d'actions ou travaux opérationnels. Ces actions seront poursuivies tout au long du contrat et la communication sera renforcée afin de permettre une meilleure compréhension des enjeux par tous et une appropriation et compréhension des actions menées.

BILAN FINANCIER 2022/2023

Le bilan ci dessous est réalisé à partir des informations disponibles au moment de la réalisation de ce document.
L'année 2023 (2ème année du contrat) n'étant pas terminée, la plupart des couts de 2023 ne sont pas inclus dans les données ci après.

Ce bilan est donc sous estimé car il ne prend pas en compte toutes les dépenses réalisées.

VOLET A

ENVELOPPE PRÉVUE CONTRAT = 5 289 215 €

Lutte contre les
pollutions

2.5% CONSOMMEE = 136 200 €

VOLET B1

ENVELOPPE PRÉVUE CONTRAT (HORS PPG - HORS AVENANT) = 271 550 €

Milieux Aquatiques -
Agro-écologie

33% CONSOMMEE = 89 350 €

VOLET B3

ENVELOPPE PRÉVUE CONTRAT = 2 894 660 €

Gestion Quantitative

5% CONSOMMEE = 143 196 €

VOLET C

ENVELOPPE PRÉVUE CONTRAT = 1 139 500 €

Animation
Communication

17% CONSOMMEE = 189 723 €

TOTAL

ENVELOPPE PRÉVUE CONTRAT = 9 594 925 € (HORS PPG-PAPI-AVENANT)

CONTRAT

6% CONSOMMEE = 558 469 €



CONTRAT DE RIVIERE CEROU VERE II

FICHES ACTIONS



Syndicat Mixte de Bassin Cérou Vère

Plateau de la Gare – 81 640 Salles sur Cérou

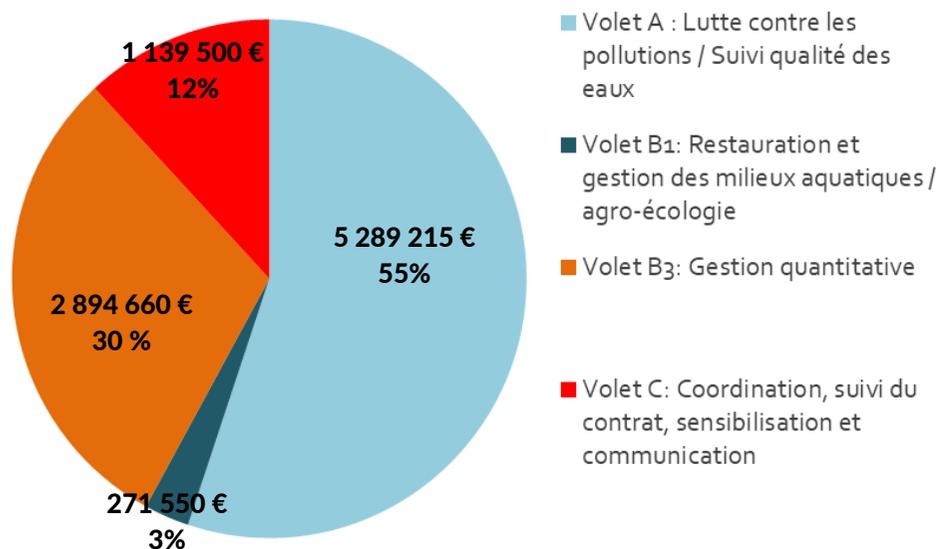
05 63 36 45 58 – laurent.vergues@cerouvere.fr

NOUVEAU PREVISIONNEL FINANCIER

Volet	AVANT AVENANT	APRES AVENANT
Volet A : Lutte contre les pollutions / Suivi qualité des eaux	5 289 215 €	5 364 215 €
Volet B1: Restauration et gestion des milieux aquatiques / agro-écologie	271 550 €	5 271 641 €
Volet B2: Prévention des inondations		
Volet B3: Gestion quantitative	2 894 660 €	2 894 660 €
Volet C: Coordination, suivi du contrat, sensibilisation et communication	1 139 500 €	1 139 500 €
TOTAL	9 594 925 €	14 670 016 €

AVANT AVENANT

Contrat de rivière Cerou Vère II
Répartition par volet (en €)
(hors avenant)



APRES AVENANT

Contrat de rivière Cerou Vère II
Répartition par volet (en €)
(avec avenant)

